



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

12/03/2025

La justice ordonne la réintégration de Timothée Esprit, licencié pour son soutien à la Palestine

Dans un communiqué récent la Fédération Nationale des industries Chimiques FNIC-CGT annonce : " *Grâce à la mobilisation, la FNIC gagne la réintégration du Camarade Timothée Esprit dans son entreprise !*" Cette annonce fait suite au jugement de la cour d'appel de Pau ordonnant le 6 mars la réintégration de Timothée, brutalement licencié par la société Toray en lien avec son soutien à la Palestine. Le prétexte était une publication de solidarité avec la lutte du peuple palestinien sur son compte facebook. Il s'agissait d'une offensive patronale brutale contre le syndicaliste, secrétaire fédéral de la FNIC-CGT, employé depuis 14 ans dans l'entreprise. Après que le conseil des Prud'hommes, en janvier, est dit refusé de se prononcer en référé sur le licenciement, Tymothée l'a contesté auprès de la Cour d'appel de Pau. Ce jeudi, celle-ci a tranché en sa faveur et ordonné sa réintégration dans l'entreprise sous 8 jours. C'est un camouflet pour la direction de l'entreprise dont la direction avait activement tenté de diviser les salariés et d'étouffer tout soutien à Timothée par un chantage à l'emploi. Le 8 janvier, Tymothée soulignait dans une déclaration l'acharnement de la direction à le licencier depuis plusieurs années : " *il y avait pour lui cette importance de me licencier, tant j'ai pu pendant des années me battre aux côtés de miens pour leurs droits, pour le temps de travail, les salaires, contre la répression syndicale* ".

Cette première victoire doit désormais servir de point d'appui face à un patronat dont les attaques ne se multiplient. Timothée le soulignait à la sortie de la cour d'appel : " *Cette répression est liée à un contexte social et international. On ne peut pas détacher mon licenciement et ceux d'autres camarades qui subissent le même sort que moi, comme par exemple Christian Porta en Moselle, à un contexte de hausse des réformes antisociales de casse du code du travail et de tous nos conquies* ".

Rapportant sur cette victoire de la lutte, la revue Unité-CGT concluait : " *À l'heure où Macron annonce des réformes antisociales d'ampleur au bénéfice d'un renforcement massif des moyens militaires, il faut se préparer à de nouvelles batailles contre le patronat, à Toray comme ailleurs. Face à l'avenir de guerres et d'exploitation auquel les grands industriels et leur classe politique tentent de nous vouer, seule une réaction solidaire d'ampleur de l'ensemble de la classe ouvrière peut ouvrir une autre perspective.*"